Contrat de prêt du Mémorial Ambulant pour les 18500 enfants morts à Gaza (1/3)

Entre le gérant, l'association AFPS – Pays de Dreux
siège social : 15, place des Oriels – 28100 DREUX
afpsdreux@gmail.com

Et l'utilisateur (structure reconnue) ….....
Adresse : ….....
Contact (mail / portable) : ….....

Le Mémorial ambulant est un outil de sensibilisation des citoyens européens au drame humanitaire subit par le peuple palestinien. Il est susceptible de contribuer à l'émergence d'une large prise de conscience et à une mobilisation collective importante, seul levier dont disposent les citoyens pour contraindre les États européens à exercer d'intenses pressions pour faire cesser les causes de la catastrophe humanitaire et exiger en Palestine l'application stricte du droit international.

Le mémorial est qualifié d'ambulant parce qu'il est conçu pour aller à la rencontre du public dans toutes les villes de France et des pays avoisinants. Il est donc confié gratuitement moyennant la signature de la présente convention de prêt à tous groupes militants pour cette même cause qui en fera la demande.

Cette activité étant par principe non lucrative, une cagnotte est ouverte pour recevoir les dons destinés à couvrir les frais des matières nécessaires à la création de l'œuvre, son entretien courant, à l'impression des 18 bâches (à leur réimpression si usure ou nombreuses demandes de prêt) ainsi que l'acquisition des biens affectés à son transport.

La mise à disposition de l'œuvre pour une exposition est par conséquent gratuite. En contrepartie, l'organisateur prend à sa charge les frais de transport aller-retour, l'assurance du mémorial ; il garantit disposer d'un lieu d'entreposage sécurisé ; Il dépose au nom de l'AFPS Pays de Dreux un chèque de caution de 200 euros.

Contrat de prêt du Mémorial Ambulant (2/3)

Composition du Mémorial Ambulant et partie prêtée (à cocher)

Le mémorial ambulant se compose de deux parties :

☐ Le **mémorial** proprement dit, comprenant 18 bannières (hauteur 3 m * largeur 1 m) numérotées de 1 à 18 et présentant la liste des 18500 enfants tués à Gaza du 23/10/2023 au 01/08/2025. Il est important pour respecter l'œuvre d'exposer autant que possible l'intégralité des 18 bannières. Prévoir de mobiliser 18 personnes adultes pour le maintien et l'éventuelle déambulation des bannières afin que chaque porteur maintienne en position stable la bannière en résistant fermement à la force du vent. Si le mémorial est emprunté sans l'allégorie, il est nécessaire de disposer pour son transport d'une voiture munie d'une galerie ou de solides barres de toit.

☐ L'**allégorie** composée d'un landau relié à un nuage par une pluie de rectangles rouge symbolisant les âmes des enfants. Le landau est encerclé par cinq maquettes qui représentent les attaques violentes de sites caractéristiques de Gaza. Le prêt de l'allégorie se fait avec une remorque et nécessite en conséquence de disposer d'un véhicule muni d'une boule de remorquage.

Date et durée prévue pour l'événement : …….

Mode d'exposition prévu (à cocher)

☐ Le mémorial, à l'extérieur.

À l'extérieur : en cas de forte pluie ou de rafales de vent, l'exposition à l'extérieur doit être reportée.

Adresse du lieu d'exposition prévu : ……..

avec déambulation : OUI - NON

☐ À l'intérieur : il faut s'assurer que la hauteur de plafond de la salle d'exposition est supérieure à 3,10 mètres et qu'il n'y a pas de luminaire ou autre objet suspendu qui risqueraient de faire obstacle à la mise en place des bannières.

Adresse du lieu d'exposition prévu : ……..

Responsabilité des organisateurs

Le Mémorial Ambulant est sous l'entière responsabilité de l'utilisateur à partir du moment où le Mémorial quitte son lieu de dépôt chez le gérant. L'utilisateur s'engage donc à assurer le transport, et l'œuvre (pour un montant de ……) depuis son départ jusqu'à sa restitution à l'AFPS – Pays de Dreux.

Le montant à couvrir par l 'assurance est de 1000 euros en cas de prêt des bannières seules, de 5000 euros en cas de prêt de l'intégralité du Mémorial.

Nom et numéro de l'assurance de l'utilisateur (fournir une copie de l'attestation):

……..

☐ Dépôt du chèque de caution (200 euros)

Contrat de prêt du Mémorial Ambulant (3/3)

Date et heure prévue de mise à disposition : ……

Date et heure de prévue de retour : ……

Immatriculation du véhicule en charge de la remorque (fournir une copie de la carte grise) : …… ……

☐ Copie de la carte grise

État des lieux de départ : ……
……
……
……
……
……
……

☐ Sacoche : 20 vis et 20 écrous papillon et 36 élastiques

Fait par :
……

État des lieux de retour : ……
……
……
……
……
……
……

☐ Sacoche : ……vis……écrous papillon……élastiques

Fait par :
……

Fait à……, le ……

Pour l'AFPS – Pays de Dreux

Pour ……